



LE PETIT BARBUSSE



Le journal trimestriel de l'école primaire
H. Barbusse réalisé et proposé par la fcpe :
fcpe-barbusse@orange.fr
Deuxième trimestre 2007/2008



BASE ELEVES 1^{ER} DEGRE

Qu'est-ce que la base élèves : c'est le nom que le Ministère de l'Education Nationale a donné à un outil informatique chargé de centraliser sur Internet de nombreuses informations concernant les élèves et leur famille, de la maternelle au CM2. Cet outil mis en place progressivement depuis 2004 devrait être généralisé à la rentrée 2008.

La **fcpe nationale** a demandé des garanties au Ministère de l'Education Nationale quant à la sécurisation de ce fichier informatique. Le Ministère s'est retranché derrière sa déclaration à la CNIL pour légitimer la généralisation de la «base élèves».

La **CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)** partage les inquiétudes de la fcpe (27 juin 2007).

D'après la presse, la CNIL a exigé du Ministère des explications sur la sécurisation des fichiers qui, comme le craignaient les parents d'élèves, sont trop facilement piratables. Depuis cette interpellation, l'accès à ce fichier a été suspendu par le Ministère. La fcpe exige que ce fichier ne contienne que des données utiles à la scolarité des enfants et qui ne soient pas consultables par des tiers. Elle attend aussi des explications du Ministère et le retrait de certaines mentions qui figurent sur les fiches d'inscription.

Sources site **CNIL** référencé ci-après (10/12/2007) : s'agissant des élèves en difficulté, la déclaration du Ministère précise que seuls le directeur de l'école d'affectation de l'élève, l'inspecteur d'académie chargé de circonscription et l'inspecteur d'académie directeur des services départementaux de l'éducation nationale sont destinataires de l'indication relative à un besoin éducatif particulier des élèves tels que le bénéfice d'un dispositif d'accueil individualisé (PAI), d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD) ou d'un dispositif RASED (réseau d'aide aux élèves en difficultés). Concernant le suivi de la scolarité, seules les données factuelles du cursus scolaire de l'élève sont conservées (école, classe, niveau (9 niveaux), apprentissage suivis) et non les notes ou évaluations de l'élève.

Le dossier déposé par le Ministère indique que la fiche de renseignements individuels adressée par le directeur d'école aux parents ou à la personne responsable de l'élève porte mention des dispositions de la loi informatique et libertés.

A Marseille où la base élèves est mise place depuis septembre 2007-Source Agence France Presse Marseille (11/03/2008) : **LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME** a lancé une pétition pour demander la suppression de la base élèves, car elle y voit un "danger pour les libertés publiques". "Les informations enregistrées vont bien au-delà des informations nécessaires pour gérer la scolarité", juge Jean-Claude Aparicio, de la Ligue des droits de l'homme des Bouches-du-Rhône.

Pour plus d'informations, quelques adresses utiles :

<http://ensemblesnuipp.wordpress.com/2008/03/12/base-eleves-revue-de-presse/>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Base_eleves

<http://eduscol.education.fr/D0202/baseeleves.htm>

http://www.fcpe.asso.fr/ewb_pages/a/actualite-fcpe-1939.php

http://www.fcpe.asso.fr/ewb_pages/a/actualite-fcpe-1996.php

http://www.fcpe.asso.fr/ewb_pages/a/actualite-fcpe-1937.php

<http://www.cnil.fr/index.php?id=2233>

SOMMAIRE

Actualités Barbusse
Info fcpe
Les parents ont la parole

2/3
4/6
6



Actualités **BARBUSSE**

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 13 mars 2008

Prochain Conseil d'Ecole : 6 juin 2008

1. BILAN CLASSE DE NEIGE (Mesdemoiselles CHALLEND et MESGUICH et Monsieur LACROIX)

Bilan positif. Tout s'est très bien passé au centre d'accueil, les enfants étaient encadrés par un personnel très compétent. Le beau temps était au rendez-vous ... du soleil et de la neige.

Quelques difficultés avec une animatrice sur place mais réglées rapidement par l'équipe pédagogique.

Transport :

- A l'allée : 2 bus, 2 compagnies différentes, 2 règles du jeu :

Bus n°1 : les enfants ne pouvaient pas garder les petits sacs de voyages (avec eau, livres ...)
Ils ne pouvaient pas fermer les stores.

Bus n°2 : Un peu moins confortable mais avec toutes les mesures de sécurité requises.
Les enfants ont voyagé comme ils le souhaitaient.



- Au retour : même compagnie que l'année dernière
 - Les bus ont eu 1 heure de retard sans donner d'explication,
 - La totalité des bagages n'a pas été chargée,
 - Pas suffisamment de places assises pour l'ensemble du personnel.



Les enseignants réitèrent leur souhait de changer de prestataire d'autocars pour l'année prochaine.

Pas d'animateur Joker cette année : l'animateur supplémentaire prévu pour pallier entre autres les congés des animateurs sur place n'était pas présent. Les enseignant(e)s souhaitent réaffirmer le besoin d'avoir 2 animateurs par classe et un animateur supplémentaire durant tout le séjour.

2. EVALUATIONS CE1 - CM2/6^{ème}

Comment lire les tableaux : ex. 88.56 % des élèves de CE1 de l'école H. Barbusse ont eu au moins 10/20 à l'évaluation de français - lire, connaissances des mots.

CE1	FRANÇAIS			MATHÉMATIQUES	
	Lire, connaissance des mots	Lire, comprendre	Ecrire	Connaissance des nombres	Calcul
Barbusse	88.56 %	82.34 %	83.79 %	73.54 %	76.72 %
Bassin de collège	85.18 %	80.82 %	77.65 %	70.78 %	74.71 %
Circonscription	83.51 %	78.92 %	79.22 %	72.15 %	72.19 %
Département	83.00 %	78.00 %	78.00 %	74.00 %	72.00 %

CM2/6 ^{ème}	FRANÇAIS		MATHÉMATIQUES	
	CM2	6 ^{ème}	CM2	6 ^{ème}
Barbusse	85.73 %	53.03 %	60.83 %	60.91 %
Bassin de collège	85.45 %	50.70 %	68.70 %	62.30 %
Circonscription	85.75 %	50.19 %	73.71 %	63.01 %
Département	85.00 %	52.00 %	74.00 %	62.00 %

Les difficultés rencontrées en mathématiques sont axées sur les résolutions de problèmes et les opérations.

3. RAPPEL DE CERTAINES REGLES DE VIE A L'ECOLE

SANITAIRES : voir le document distribué par Madame Doutreleau dans le carnet de correspondance. Nous souhaitons souligner que l'état dégradé des toilettes aujourd'hui est causé par les enfants. Nous vous remercions de bien vouloir sensibiliser vos enfants sur ce sujet.



Rappel

ATTENTION AUX RETARDS DU MATIN
Certains retards récurrents sont constatés.
Les horaires de fermeture des portes de
l'école sont affichés **8H30** et **13H30**



EDUCATION PHYSIQUE : Madame Doutreleau rappelle que le sport est une activité faisant partie intégrante du programme des élèves. Il est obligatoire et ne peut être systématiquement excusé par les familles (sauf en cas de certificat médical).

4. RESPONSABILITE ET ORGANISATION DES MANIFESTATIONS

LOTO : la fcpa a eu l'autorisation de la mairie d'utiliser le Boulodrome (Parc Maurice Thorez) le mardi 15 avril afin d'organiser le loto de l'école Barbusse avec la collaboration de l'équipe pédagogique et des parents autonomes.

LA KERMESSE aura lieu le samedi 14 juin. Une réunion d'information a lieu le mardi 1^{er} avril à 18h00

CROSS-5 avril. Appel aux parents volontaires pour accompagner et encadrer les enfants au stade. Cette année les élèves devront être récupérés à l'école entre 11h30 (pour les premiers coureurs) et jusqu'à 12h00 (pour les derniers)

5. INFORMATION SAMEDI MATIN LIBERE A LA RENTREE 2008

Une concertation doit avoir lieu dans chaque établissement afin que les équipes pédagogiques organisent au mieux les cours permettant de prendre en charge les élèves en difficultés. Pour l'école H. Barbusse la concertation a eu lieu le samedi 29 mars 2008.

6. PRESENTATION «BASE ELEVES» : voir édito page de garde

7. ELEMENTS DE REPONSES SUITE AU 1^{ER} CONSEIL D'ECOLE

PHOTOCOPIEUR : pas de photocopieur supplémentaire. Les enseignants pourront, s'ils le souhaitent, faire appel au service de reprographie de la mairie.

LE PREAU : nouvelle organisation du personnel. Il sera dorénavant nettoyé tous les jours.

VISITE DU COLLEGE : les CM2 ont visité le collège la semaine du 17 mars. Une réunion d'information avec Monsieur LEFORT (Principal) a eu lieu le jeudi 20 mars.

PASSERELLE ETUDE/GARDERIE : les enseignants remettent aux animateurs les enfants inscrits au périscolaire. Les parents présents à 18h00 récupèrent leurs enfants.

INFO FCPE



EMPLOI VIE SCOLAIRE

La fcpe Barbusse a lancé une pétition afin que le poste d'EVS (Emploi Vie Scolaire) soit maintenu dans son établissement.

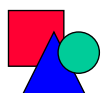
Par cette démarche nous souhaitons soutenir Madame Hélène Baudouin et dénoncer la suppression d'un emploi essentiel au bon fonctionnement de la vie scolaire.

Nous avons sollicité le soutien du conseil municipal (que nous avons eu à l'unanimité) dans cette action afin de pouvoir conserver notre EVS.

La pétition a été proposée aux parents de l'école H. Barbusse, ainsi qu'aux parents des écoles primaires et maternelles de notre ville, afin que notre demande de garder cet emploi, au sein des établissements de nos enfants, est un poids plus important auprès du Préfet.

Nous avons d'ores et déjà la pétition de l'école Guy MOQUET et des contacts avec les parents élus des écoles Emile ZOLA, JOLIOT CURIE et espérons en récupérer d'autres très prochainement.

La pétition compte, à ce jour, plus de 400 signatures



DEJECTIONS CANINES

SI LE CHIEN EST LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME,
LES DEJECTIONS LAISSEES SUR LES TROTTOIRS OU DANS LES PELOUSES
N'EN SONT PAS LA PREUVE LA PLUS AGREABLE.

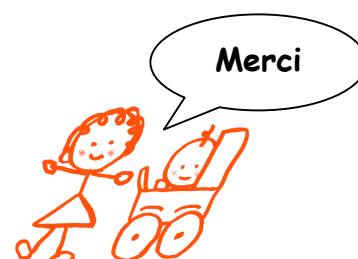
Lorsqu'on habite en ville, et que l'on possède un chien, il peut arriver un "accident", et que le toutou s'oublie sur le trottoir...

Cependant, depuis des mois les trottoirs aux abords de l'école H. Barbusse subissent une pollution importante de déjection canine.

Selon un sondage effectué par la fcpe, les crottes de chiens sont la 3ème nuisance aux abords de l'école :

- quotidiennement les enfants et les parents doivent slalomer entre les déjections canines.
- les enfants, munis de cartables à roulettes, doivent systématiquement porter ces derniers à dos afin d'éviter de les enduire de crottes.
- outre des problèmes de santé publique, ce type de déchets est inesthétique, dangereux en cas de glissade, pénibles pour les utilisateurs de poussettes.

Rappelons l'importance du geste citoyen qui consiste à ramasser la déjection au moyen d'un sachet et jeter ce sachet, non pas dans le caniveau ou sur la chaussée mais dans une corbeille à déchets traditionnelle.



Ce type de comportement contrevient aux dispositions de l'article R 116-2-4° du Code de la Voirie Routière.

RESULTATS DU SONDAGE

MERCI AUX 253 PERSONNES AYANT REPONDU AU QUESTIONNAIRE
SUR LES DIFFICULTES RENCONTREES AUX ABORDS DE L'ECOLE H. BARBUSSE

	Déposer les enfants le matin	Récupérer les enfants (16h30, étude ou garderie)
En voiture	53,3 %	51,3 %
A pied	45,1 %	47,8 %
A vélo	1,5%	0,88 %

Plus de 50 % des familles accompagnent ou récupèrent leur(s) enfant(s) en voiture ce qui explique largement les problèmes de stationnement et des gênes occasionnées par ce flux important de véhicules.


	Enfant en bas âge avec poussette	Utilisez-vous la dépose minute ?
Oui	14 %	8 %
Non	6 %	52 %
Ne se prononce pas		40 %

Quelles sont les difficultés principalement citées par les parents ?	
Problème de stationnement	32,5 %
Trottoirs encombrés	25,1 %
Trottoirs crottés	24,8 %
Priorité passage piéton non respectée	17,4 %
Dépose minute encombrée	0,2 %

Dans quelles rues stationnez-vous votre véhicule ?	
Rue Henri Barbusse	31,9 %
Rue de Toulouse	20,8 %
Rue Labordière	17,7 %
Rue de Dijon	15,5 %
Rue Emile Zola	6,6 %
Rue de la Rochelle	4,0%
Rue de Boursière	1,8 %
Rue Ambroise Rendu	1,3 %
Rue de Marseille	0,4 %

PROPOSITION DES PERSONNES INTERROGÉES POUR AMÉLIORER LA SITUATION	
Elargir les trottoirs - principalement la rue Boursière	
Bloquer la circulation aux abords de l'école - principalement le matin (8h30)	
Agents municipaux ou Police sur place pour faire traverser les enfants et verbaliser les voitures mal stationnées	
Nettoyage des trottoirs crottés par la municipalité	
Rajouter des ralentisseurs aux abords de l'école	
Ramassage scolaire en bus	
Utilisation correcte de la dépose minute	

CE QUE VOUS PROPOSE LA FCPE	
Etape 1 : Informer	Les parents d'élèves des résultats du sondage par affichage et via le journal du deuxième trimestriel. La Mairie et la maison de quartier de l'Orangerie des résultats du sondage par un courrier.
Etape 2 : Etudier la situation	Demande de rendez-vous à Madame le Maire et/ou les autorités compétentes afin d'analyser les propositions d'améliorations suggérées par les parents : faisabilité, coûts, mise en œuvre ...
Etape 3 : Informer	Informers les parents d'élèves de la suite donnée à cette étude, après rendez-vous avec les autorités compétentes.

L'équipe  vous remercie à nouveau pour votre collaboration qui a permis de formaliser les difficultés rencontrées et les attentes des parents d'élèves de l'école H. BARBUSSE

POUR TOUTE INFORMATION RELATIVE A CETTE ENQUETE VOUS POUVEZ CONTACTER :

Madame Maria GANITO - 06 34 45 37 17 - (Parent fcpe - enfants scolarisés chez Mme BLED et Melle NAVARRO)
Chargée du dépouillement, de l'analyse du sondage et du suivi des actions.

LE RYTHME SCOLAIRE

Lors du sondage sur les difficultés rencontrées aux abords de l'école, une maman s'est exprimée sur le rythme scolaire et demandait à la fcpe de ne pas s'opposer à l'abandon du samedi matin. Voici un extrait de la réponse apportée par la fcpe :

« Au sujet du rythme scolaire et en particulier concernant l'abandon du samedi matin, la position de la fcpe a toujours été de demander une concertation c'est-à-dire une étude menée par des experts en la matière afin d'analyser les avantages et les inconvénients d'un changement de rythme pour les enfants. Et notamment d'étudier les impacts pour les enfants en difficultés.

Il n'a jamais été question de s'opposer ou de soutenir l'abandon du samedi matin mais plutôt d'inciter les autorités compétentes à peser le pour et le contre avant d'imposer une telle décision (ce qui malheureusement n'a pas été évité). Le souci principal d'une telle requête étant l'équilibre et le bien être de l'élève ».

VISITE AU SIRESCO



Sandrine LEPAGE (parent fcpe) assistera prochainement à la visite du site du Siresco. Les dates prévues précédemment ont été reportées pour cause d'élections municipales.

DROIT A LA PAROLE



N'hésitez pas à nous adresser vos questions ou remarques :

- en vous adressant directement aux Parents FCPE (cf. trombinoscope),
 - en nous contactant par téléphone ou mails personnels,
- en nous envoyant un courriel sur l'E-mail fcpe : fcpe-barbusse@orange.fr



Les parents élus FCPE qui siègent au Conseil d'Ecole souhaitent recueillir vos avis afin de mieux vous y représenter.

Vos remarques et suggestions :

.....

.....

.....

Je souhaite :

- que ma demande soit traitée au prochain Conseil d'Ecole,
- avoir une réponse individuelle,
- rencontrer un (les) parent(s) fcpe,
- autre :



Vos coordonnées (facultatif sauf si vous souhaitez une réponse individuelle) :

.....

.....